



**SECTION**  
**DE LA**  
**SARTHE**

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »  
(Saint Exupéry)

**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques**

## **Comité technique local du 14 novembre 2016 Déclaration liminaire**

**Les agents des Finances Publiques ne sont plus aujourd'hui jugés sur leur capacité à assurer leur mission dans l'intérêt de la collectivité, ils sont condamnés sans jugement pour leur coût.**

Il suffit de reprendre la liste des réformes mises en oeuvre ou programmées par la Direction Générale des Finances Publiques pour constater que son unique objectif est d'accélérer le démantèlement des missions et du réseau des directions, postes comptables et services afin de réduire les effectifs et diminuer le coût de fonctionnement de la DGFIP.

Cette logique sert de seule réflexion au Directeur Général, comme le démontrent ses lignes directrices qui sont autant de pistes pour réduire notre administration à sa plus simple expression.

Créée en 2008 **au prétexte de simplifier la vie des contribuables et des usagers**, la Direction Générale des Finances Publiques s'éloigne de plus en plus de cette mission première aujourd'hui.

De restructurations en suppressions de postes et services, de regroupement de missions en privatisations rampantes, la DGFIP abandonne ainsi le principe républicain d'égalité de traitement de tous les citoyens sur l'ensemble du territoire de la République.

Au 1er janvier 2017, plus de 600 unités de proximité auront été supprimées en 5 ans, condamnées par le principe du Directeur Général selon lequel elles n'atteignaient pas la taille critique.

La méthode employée est toujours la même : les suppressions d'emplois mettent en péril le bon exercice des missions au sein de structures, ce qui permet aux directions locales d'en proposer la fermeture.

Au 1er janvier 2017, considérée comme une administration n'ayant pas de missions prioritaires, ce sont plus de 25 000 emplois effectifs qui auront disparus à la DGFIP depuis sa création.

**Dans le même temps, le Directeur Général, qui n'a pas obtenu de moyens supplémentaires, s'engage dans le Prélèvement à la Source en affirmant que sa mise en oeuvre au 1er janvier 2018 se fera sans inconvénient.**

Sur la base d'une telle logique, rien ne garantit la pérennité de l'ensemble des missions de la DGFIP et l'avenir de ses personnels.

Outre la régression de leurs conditions de travail, les agents des Finances Publiques constatent la réduction des possibilités d'affectations et la disparition des potentialités supplémentaires de promotion.

Parce qu'il n'a jamais su défendre son administration, le Directeur Général remet également en cause les règles de gestion afin de pallier les saignées successives que la DGFIP a subit.

La défense des règles de gestion ne se conçoit que dans le cadre d'un combat plus large sur le maintien des missions et d'un réseau de proximité à la hauteur des besoins de nos concitoyens

C'est pourquoi il est temps d'arrêter cette politique qui détruit le service public républicain.

**FO-DGFIP SARTHE** appelle tous les collègues à nous rejoindre demain 15 novembre dans la grève, pour défendre collectivement notre conception de la DGFIP et du service public.

**Faisons du 15 novembre 2016, une journée DGFIP morte !**

Merci à vous.

- Balf syndicale : [fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr)

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>